

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE****Trois communautés québécoises reçoivent  
l'accréditation Municipalité amie des enfants**

**Montréal, le 20 novembre 2009.** Dans le cadre du 20<sup>e</sup> anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, l'UNICEF et le Carrefour action municipale et famille ont remis ce matin l'accréditation MAE à la municipalité de Saint-Bruno, au Lac-Saint-Jean, à la ville de Sainte-Julie, en Montérégie, et à l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal.

La municipalité de Saint-Bruno a impressionné le comité d'accréditation par ses efforts en aménagement et en urbanisme qui favorisent considérablement la sécurité des enfants et l'accès à une variété de services. De plus, la population brunoise bénéficie des partenariats établis par la municipalité quant au partage des infrastructures. Enfin, l'administration de la municipalité démontre une grande volonté de mettre en place des dispositifs qui feront connaître la Convention et qui permettront de la mettre en application dans la communauté. « La reconnaissance obtenue aujourd'hui est très importante pour Saint-Bruno. Elle confirme que notre choix d'accorder la priorité à la famille et aux jeunes dans nos orientations et nos décisions était et demeure le bon. Nous avons la certitude que cette avenue sera suivie par d'autres municipalités et nous sommes d'autant plus fiers de faire figure de pionnier en ce jour de lancement », affirme monsieur Réjean Bouchard, maire de Saint-Bruno.

Quant à la ville de Sainte-Julie, elle se démarque tout particulièrement en raison de son implication auprès de sa population adolescente. En effet, la ville a adopté un plan d'action jeunesse en 2008 à la suite d'une vaste consultation auprès des adolescents et adolescentes et a mis en place un service de transport collectif offert aux jeunes de 12 à 17 ans pour leurs déplacements à des activités de loisir. De plus, elle a mis en œuvre, en partenariat avec les conseils d'établissement des écoles primaires, un projet d'aménagement de corridors scolaires afin d'encourager les écoliers à se rendre à l'école à pied ou à vélo dans un cadre sécuritaire. Par ailleurs, Sainte-Julie accorde beaucoup d'importance à la participation démocratique des enfants et des jeunes dans le processus décisionnel de la ville. « Tous les enfants de la municipalité sont importants, ils sont le reflet de ce que sera notre population de demain et de ce que deviendront nos villes de demain », indique madame Suzanne Roy, mairesse de Sainte-Julie.

L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, dans l'Est de Montréal, a retenu l'attention du comité d'accréditation par son grand souci de concertation et de mobilisation des organismes de son milieu qui s'investissent auprès des enfants. D'ailleurs, dix de ces organismes ont été choisis pour faire partie du premier Parcours des droits de l'enfant au Québec, qui traduit un désir commun de faire progresser un esprit de solidarité afin de favoriser l'épanouissement des enfants au sein de la collectivité. L'arrondissement est aussi étroitement associé à Petits bonheurs, un événement qui vise à sensibiliser les tout-petits aux différentes disciplines artistiques et à leur permettre d'explorer le monde de la création. En bref, Mercier-Hochelaga-Maisonneuve se distingue par l'ensemble de ses réalisations visant à sensibiliser l'ensemble de sa population aux droits de l'enfant et à s'assurer que ceux-ci sont respectés.

« Cette accréditation nous incitera à poursuivre notre mission de créer des services de proximité encore mieux adaptés aux familles et aux jeunes enfants. Je veux remercier ma prédécesseure, madame Lyn Thériault, d'avoir initié la demande d'accréditation ainsi que tout le personnel de l'arrondissement pour son implication dans ce dossier », a mentionné monsieur Réal Ménard, maire de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Pour faire partie de cette initiative en faveur des enfants, les municipalités intéressées peuvent dès maintenant constituer leur dossier de candidature en téléchargeant les documents nécessaires au [www.carrefourmunicipal.qc.ca](http://www.carrefourmunicipal.qc.ca). « Droit devant avec les enfants! »

### **À propos de l'UNICEF**

Chef de file mondial des organismes d'aide à l'enfance, l'UNICEF s'emploie à sauver, à protéger et à améliorer la vie des filles et des garçons dans 156 pays et territoires. L'UNICEF soutient des programmes de santé et de nutrition pour les enfants, assure la promotion d'une éducation de base de qualité, protège les enfants contre la violence, l'exploitation et le sida, et est la principale source d'approvisionnement en vaccins des nations en développement. Fort de six décennies d'expérience sur le terrain, l'UNICEF sauve et rebâtit la vie des enfants en situation de conflit et de catastrophe naturelle. L'UNICEF est entièrement tributaire des contributions volontaires de particuliers, d'entreprises, de fondations, d'écoles, d'associations et de gouvernements.

### **À propos du Carrefour action municipale et famille**

Le Carrefour action municipale et famille (CAMF) est un organisme sans but lucratif qui regroupe des municipalités, des MRC et des réseaux d'organismes tous soucieux du développement des politiques familiales municipales (PFM). En raison de son membership et de sa mission, le CAMF représente le milieu municipal sur toutes les questions relatives à la famille et intervient auprès du gouvernement et des grandes associations intéressées. Les principaux centres d'intérêt actuels du Carrefour sont l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles, le développement durable, le développement social, l'équité pour les familles, la conciliation famille/travail/étude, l'accueil de nouvelles familles, dont les familles immigrantes, les conditions de vie des aînés et leur contribution à la vie familiale, la migration des jeunes, les saines habitudes de vie et la revitalisation des milieux.

-30-

Pour de plus amples renseignements sur l'initiative Municipalité amie des enfants, veuillez communiquer avec :

#### **Nancy Radford, responsable des communications**

##### **UNICEF Québec**

Tél. : 514 288-5134, poste 8424

Cell. : 514 232-4510

[nradford@unicef.ca](mailto:nradford@unicef.ca)

#### **Magali Cartier, agente de recherche et des partenariats**

##### **Carrefour action municipale et famille**

Cell. : 438 868-4022

[magali.cartier@carrefourmunicipal.qc.ca](mailto:magali.cartier@carrefourmunicipal.qc.ca)

#### **Isabelle Mercille, attachée de presse du ministre de la Famille**

Tél. : 418 643-2181

[isabelle.mercille@mfa.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.mercille@mfa.gouv.qc.ca)